



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

Message aux membres CNLF
(avec emplacement pré-attribué)

Vendredi 9 avril 2010

Objet : réparation des installations de l'avant-port

Chers amis,

Les réunions récentes qui se sont tenues avec R. Frère, adjoint au Maire chargé de l'avant-port, ainsi qu'avec la société Metalu chargée des réparations, nous permettent d'espérer une remise en état de l'ensemble des installations début juin (sauf impondérables).

Pendant les travaux, l'accès à l'ensemble des places reste interdit par la Municipalité pour des raisons de sécurité.

L'accès ne sera autorisé par la Mairie qu'après achèvement de la totalité des travaux et réception par elle de ces derniers avec la société Metalu.

Par ailleurs, nous ne perdons pas de vue les conséquences financières résultant pour chacun d'entre vous de l'indisponibilité des places pendant cette période, conséquences que nous avons déjà évoquées par courrier avec M. Le Maire.

Cependant nous ne pouvons vous donner plus d'informations à ce sujet avant la réception des travaux et la discussion que nous ne manquerons pas d'avoir avec M. le Maire.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Bien cordialement.

Antoine Lortat-Jacob

cc : M. Léon Gendre, Maire de La Flotte
M. Robert Frère, Adjoint au Maire